



Procès-Verbal du Conseil Municipal

Du 24/06/2025 à 18h 00

Salle du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-cinq, le 24 juin 2025, à 18h00,

Les membres du Conseil Municipal de la Commune de TANNERON dûment convoqués le 14 mai 2025, se sont réunis en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Julien AUGIER, Maire de la Commune de TANNERON

Présents : Julien AUGIER, Valérie AUREAL, Bernard VIAL, Dominique SCORDO, Florent ANDRIEU Alexandra FUCHS, Béatrice LANA, Nathalie DUVAL, Fabienne LOVERA, Brigitte KLEPACH, Jean François LEZE, Max COVILI, David CASTEU, Nicolas COLLOMB, Edwige EMERY,

Absents : Coraline ALEXANDRE, Jean DENIS GASTAUD, MELANO Florence

Secrétaire de séance : Alexandra FUCHS

Début de la séance 18h05

Départ Monsieur Florent ANDRIEU

Approbation du PV du Conseil Municipal du 08/04/2025

Adopté : à l'unanimité

**DL202-45 OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'APPEL D'OFFRES
DEBROUSSAILLEMENT ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS – ELAGAGE ET TAILLE
D'ARBRES ET ABATTAGE D'ARBRES**

Vu le code des Marchés Publics ;

Vu l'ouverture des plis lors de la commission du 13 mai 2025 à 16h30

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commission de marché d'appel d'offres s'est réunie le 13/05/2025 afin de procéder à l'analyse et à l'attribution du marché pour le débroussaillage et l'entretien des espaces verts – élagage et taille d'arbres et abattage d'arbres.

Ce marché est un marché est alloti et est un marché multi-attributaire.

Monsieur le Maire souligne que 8 entreprises ont répondu à cet appel d'offre.

Le montant du maximum du marché est de 180 000 euros HT/AN

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide :

D'attribuer le marché à :

- Lot 1 : Débroussaillage 100 000 euros HT/an
 - ZINE RAHOU et Société ATE
- Lot 2 : Entretien d'espaces verts 40 000 euros HT/an
 - Société ATE et Société Parcs et Jardins



- Lot 3 : Elagage et Taille d'arbres 20 000 euros HT/an
 - Société ATE et DONADIO
- Lot 4 : Abattage d'arbres 20 000 euros HT/an
 - Société ATE et DONADIO

- autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour la bonne application de ce marché.

Adopté : à l'unanimité

Lors du vote Monsieur COLLOMB s'est retiré ayant été retenu dans le cadre du marché

DL 2025-46 OBJET : DELIBERATION PORTANT ADHESION AU SECTEUR CNRACL-POLES CARRIERES-INSTANCES-CNRACL DU CENTRE DE GESTION DU VAR

COMPTE FINANCIER UNIQUE DE LA CAISSE DES ECOLES ANNEE 2024

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE CDG83

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Var assure une mission obligatoire d'aide à la fiabilisation des comptes individuels retraite grâce à l'accompagnement et à l'expertise sur les procédures et la réglementation relative au régime spécial CNRACL.

Le Centre de gestion propose en complément une mission facultative d'assistance Retraite après signature d'une convention, aux collectivités et établissements publics locaux affiliés qui le souhaitent.

En adhérant à cette prestation, les collectivités délèguent la saisie et le suivi au Centre de gestion des dossiers dématérialisés via la plateforme PEP's.

En contrepartie, le Centre de gestion demande une participation financière.

A compter du 1^{er} juillet 2025 et pour une durée de trois ans, il est proposé de reconduire ces conventions par voie expresse selon les tarifs ainsi définis :

Objet : Tarif unitaire

Dossier de liquidation de pension (normale, départs anticipés, invalidité, réversion, progressive) : 110 €

Simulation de calcul sur demande de l'agent (avant l'âge légal de départ en retraite) : 110€

Dossier de demande d'avis préalable : 110 €

Dossier de gestion des comptes individuels retraite (Cohorte) : 110 €

Vu le Code Général de la Fonction publique ;

Vu les lois n° 2003-775 du 21 août 2003 et 2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites ;

Vu la loi n° 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 ;

Vu le décret n° 2003-1306 du 26 décembre 2003 relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Var n° 2025-25 du 20 mars 2025,

Considérant que les collectivités et établissements territoriaux ont en charge l'instruction des dossiers de retraites de leurs agents affiliés à la CNRACL, le Centre de gestion propose aux collectivités et établissements affiliés qui le souhaitent d'effectuer en leur lieu et place la mission retraite qui leur incombe en tant qu'employeur.

Monsieur le Maire indique que pour continuer de bénéficier de cette mesure il convient de signer la présente convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

D'autoriser Monsieur le Maire à signer la présente convention pour l'établissement et le contrôle des dossiers CNRACL avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Var ainsi que toutes pièces et avenants y afférents.

Adopté : à l'unanimité

DL 2025-47 OBJET : : ECHANGE DE PARELLES ENTREUR CHRISTIAN LEZE ET LA MUNICIPALITE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du projet d'échanges de parcelles et rectification des limites entre la commune et Monsieur Christian LEZE

Après division Monsieur Christian LEZE propose de donner une partie de la parcelle n° 70p d'une superficie totale de 53 m² en échange de la parcelle n° 89 appartenant à la Commune d'une superficie de 46 m².

Le plan de division a été dressé le 01 juin 2023 par le cabinet AMAYENC
Il sera nécessaire de :

- Faire enregistrer chez un notaire du choix de l'acquéreur de l'échange,
- et la commune s'engage à prendre en charge l'ensemble des frais afférents à cette cession.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur Julien AUGIER et après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents et à entreprendre toutes les démarches pour la bonne application de cette décision

Adopté :

Monsieur LEZE et Madame SCORDO se sont retirés pour le vote faisant partis de la famille de Monsieur Christian LEZE

DL 2025-48 OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès de Conseil Départemental, afin d'acquérir une épareuse type forestière, dans le cadre de la prévention des feux de forêt et ce afin d'obtenir une défense incendie optimale tout en apportant un soutien au Conseil Départemental.

Acquisition investissement montant estimé	Montant HT 125 990 €
Conseil Départemental	Montant HT 100 792 €
Auto financement	Montant HT 25 198 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur Julien AUGIER et après en avoir délibéré, décide :

- de solliciter auprès du Conseil Départemental, le subventionnement de l'acquisition et inscrit les crédits au budget
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les mesures et à signer tous documents pour la bonne application de cette décision.

Adopté : à l'unanimité

DL2025-49 OBJET : APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR ACM ET CANTINE A COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2025

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le Règlement Intérieur de l'ACM « Les Mimosas » ainsi que le règlement de la cantine ci-joint annexé et valable à compter du 1^{er} septembre 2025

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- Approuve le Règlement Intérieur de l'ACM et Cantine ci-annexé
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes et prendre toutes les mesures pour sa bonne application.

Adopté : à l'unanimité

DL2025-50 OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL -- RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC 2ème TRANCHE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental, afin de rénover le parc de luminaires d'éclairage public dans le cadre d'une deuxième tranche de travaux d'un montant de 147 889 €

RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC	Montant HT 363 430 €
Conseil Départemental (accordé 1 ^{ère} tranche)	Montant HT 50 000 €
Conseil Départemental (FIC) (accordé 1 ^{ère} tranche)	Montant HT 7 169 €
Fond vert (non accordé à ce jour)	Montant HT 72 686 €
Conseil départemental 2 ^{ème} tranche	Montant HT 147 889 €
Conseil départemental FIC deuxième tranche	Montant HT 13 000 €
Auto financement	Montant HT 72 686 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur Julien AUGIER et après en avoir délibéré, décide :

- de solliciter auprès du Conseil Départemental, le subventionnement de l'acquisition et inscrit les crédits au budget
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les mesures et à signer tous documents pour la bonne application de cette décision.

Adopté : à l'unanimité

**DL 2025-51 OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL –
RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC 2ème TRANCHE DANS LE CADRE DU FIC**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental, afin de rénover le parc de luminaires d'éclairage public dans le cadre d'une deuxième tranche de travaux d'un montant de 13 000 €

RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC	Montant HT 363 430 €
Conseil Départemental (accordé 1 ^{ère} tranche)	Montant HT 50 000 €
Conseil Départemental (FIC) (accordé 1 ^{ère} tranche)	Montant HT 7 169 €
Fond vert (non accordé à ce jour)	Montant HT 72 686 €
Conseil Départemental 2 ^{ème} tranche	Montant HT 147 889 €
Conseil Départemental FIC deuxième tranche	Montant HT 13 000 €
Auto financement	Montant HT 72 686 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur Julien AUGIER et après en avoir délibéré, décide :

- de solliciter auprès du Conseil Départemental, le subventionnement de l'acquisition et inscrit les crédits au budget
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les mesures et à signer tous documents pour la bonne application de cette décision.

Adopté : à l'unanimité

**DL 2025-52 OBJET : PROPOSITION D'AVENANT N°1 PORTANT SUR L'EXERCICE 2025 A LA
CONVENTION RELATIVE A LA GESTION DE LA RESERVATION COMMUNALE AU SEIN DU
PARC DE L'ORGANISME LOGIS FAMILIAL VAROIS.**

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la proposition d'avenant n°1 portant sur l'exercice 2025 à la convention relative à la gestion de la réservation communale au sein du parc de l'organisme Logis Familial Varois.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur Le Maire et après en avoir délibéré, décide :

- Autorise Monsieur le Maire à signer la Convention.

Adopté : à l'unanimité

DL 2025-53 OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 ATTRIBUTION SUBVENTION

Budget Commune – Décision Modificative n° 1

Le Maire informe le Conseil Municipal que la décision modificative n°1 (DM 1), détaillée ci-dessous, présente les modifications de prévisions budgétaires 2025 rendues nécessaires pour régler les prélèvements au titre du DILICO figurant parmi les atténuations de produites (chapitre 014)

Après prise en compte des éléments suivants :

Pour la section de fonctionnement : En dépenses

Compte 60623 (011)	Alimentation	-7 151 €
Compte 739 218 (014)	Autres prélèvements pour reversements de fiscalité entre collectivités locales	+7 151 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la décision modificative n°1 qui nécessite des virements de crédits, suite à une demande de la DGFIP.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur Le Maire et après en avoir délibéré, décide :

-VOTE la décision modificative n°1 sur le budget de la Commune, pour la section de fonctionnement, telle que détaillée ci-dessus ;

- HABILITE le Maire à procéder à l'exécution comptable de cette décision.

Adopté : à l'unanimité

La séance est levée à 18h38

TANNERON, le 24/06/2025

Le Maire
Julien AUGIER



La Secrétaire de séance



TABLE DES DELIBERATIONS

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 08/04 2024	Adopté à l'unanimité
DL2025-45 Attribution du Marché d'appel d'offres débroussaillage et entretien des espaces verts – élagage et taille d'arbres et abattage d'arbres	Adopté à l'unanimité
DL2025-46 Délibération portant adhésion au secteur CNRACL-pôle carrières-instances CNRACL du Centre de Gestion du Var	Adopté à l'unanimité
DL 2025-47 Echange de parcelles entre Monsieur Christian LEZE et la Municipalité	Adopté à l'unanimité
DL 2025-48 Demande de subvention Conseil Départemental pour l'acquisition d'une épareuse	Adopté à l'unanimité
DL 2025-49 Approbation du règlement intérieur ACM et Cantine à compter du 1 ^{er} septembre 2025	Adopté à l'unanimité
DL2025-50 demande de subvention Conseil Départemental – rénovation éclairage public 2 ^{ème} tranche dans le cadre du FIC	Adopté à l'unanimité
DL2025-51 Demande de subvention Conseil Départemental – rénovation éclairage public 2 ^{ème} Tranche dans le cadre du FIC	Adopté à l'unanimité
DL2025-52 Proposition d'avenant n°1 portant sur l'exercice 2025 à la convention relative à la gestion de la réservation communale au sein du parc de l'organisme logis familial varois	Adopté à l'unanimité
DL2025-53 Décision modificative N°1	Adopté à l'unanimité

TANNERON, le 20/08/2025

Le Maire
Julien AUGIER

La Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 29/08/2025

Reçu en préfecture le 29/08/2025

Publié le



ID : 083-218301331-20250828-2025_2406-AU